

L'ÉVEIL

Hebdo

N° 486 / 12^{ème} année. mardi 1er juillet 2003

Charte du front uni de l'opposition :

Selon l'AJD, la formulation de l'identité de la Mauritanie prête à confusion.

L'alliance pour la Justice et la Démocratie (AJD), s'est retirée du Front Uni de l'Opposition (FUO), le 24 mai 2003, à la suite d'un désaccord intervenu entre cette formation politique et cinq autres partis alliés qui ont signé la charte le 20 juin.

Selon Cissé Mody, premier secrétaire de l'AJD, des divergences sur des points essentiels de la vie nationale ont vite éclaté entre les partis au sein du front. A l'en croire, la Commission qui était chargée de rédiger la Charte, le Code de conduite, le statut et la politique d'action, a eu du mal à progresser à cause de différends apparus sur la formulation à donner à l'identité du pays. Pour M. Cissé, la Charte devrait mentionner sans équivoque la bi-racialité de la Mauritanie par l'appellation "Mauritanie, pays arabe et négro-africain". Ce qui, selon lui, en dit long sur sa diversité ethnique et culturelle. Mais, avance le 1er secrétaire, cette proposition fût balayée, d'un revers de main par les partis signataires de la Charte, dès lors qu'ils se sont entendus que la Mauritanie est un pays "arabe et africain". Commentant cette formule, il a expliqué que le terme "Africain" ne se réfère pas à la composante négro-africaine du pays, mais à sa position géographique. Ce qualificatif, précise-t-il, prête à confusion. Il estime, que la formulation serait plutôt valable pour des pays comme la Tunisie et le Maroc qui sont des pays arabes et africains, au même titre que la Mauritanie. Un désaccord suffisant pour que l'AJD quitte définitivement ce front.

Yéro Amel N'diaye